

Article

« Femmes en politique : changements publics et privés »

Yannick Le Quentrec

Politique et Sociétés, vol. 27, n° 3, 2008, p. 103-132.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/029849ar>

DOI: 10.7202/029849ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

FEMMES EN POLITIQUE

CHANGEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Yannick Le Quentrec
Université de Toulouse le Mirail
y.lequentrec@wanadoo.fr

Les femmes politiques peuvent-elles briser le cercle vicieux de la domination masculine ? De nombreuses recherches laissent penser qu'elles sont soit définitivement marginalisées, soit masculinisées. Mais en parlant des femmes, ces recherches ne se réfèrent souvent qu'aux hommes et aux mondes qu'ils se sont construits à l'écart de la sphère privée. Elles ignorent les déplacements des hommes en rapport avec les femmes et dans les rapports sociaux de sexe. Dans ce texte, nous visons à montrer que, loin de se réduire à une relation unilatérale, la mise à l'écart politique des femmes fait système avec leur assignation domestique. Elle est le produit de rapports de domination entre les sexes qui structurent la sphère politique et sociétale. Mais l'existence de ces déterminations ne prive pas les femmes de leur capacité de changement dans les sphères publique et privée, changements qui sont à la fois des signes et des points d'appui pour leur émancipation.

Les études sur les femmes en politique ont d'abord porté sur leur sous-représentation dans les lieux de décision politique et sur les écarts de participation¹ entre les hommes et les femmes. Elles mettent à jour, avec des approches plus ou moins critiques, plusieurs dimensions qui contribuent à construire socialement l'engagement des femmes : le suffrage universel qui les a exclues historiquement de la citoyenneté politique², leurs comportements politiques marqués par le retrait ou le conservatisme³, les tendances des partis à les exclure⁴ et l'ambivalence

1. Au titre de la participation politique, la sociologie politique se centre sur la participation électorale, l'engagement dans un parti, la candidature à un mandat électif et l'exercice d'un mandat électif.

2. Geneviève Fraisse, 1992, *La raison des femmes*, Paris, Plon.

3. Janine Mossuz-Lavau, 1993, «Le vote des femmes en France (1945-1993)», *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 4, p. 673-689.

4. Michel Berger, 1993, «Mouvement ouvrier, femmes, pouvoirs», dans *Femmes Pouvoirs*, sous la dir. de Michèle Riot-Sarcey, Paris, Kimé, p. 108-123.

de ces derniers envers les mouvements féministes⁵. En majeure partie, ces travaux se centrent sur l'espace politique. Les rapports public/privé ne sont guère explorés si ce n'est pour considérer que la sous-représentation politique des femmes est due au fait qu'elles privilégient l'espace domestique ou y sont assignées « socioculturellement ». Ces travaux n'interrogent pas la définition classique de la sphère politique, ni les rapports entre les sexes qui sous-tendent cette définition, ni la séparation des sphères qui la structure. Concevant le politique comme un champ autonome des rapports de pouvoir qui traversent la société, ils se limitent à l'idée qu'en ajoutant des femmes dans ce champ on va régler le problème.

De ce point de vue, les années 1970 ont marqué une rupture. Avec le slogan « Le privé est politique », le mouvement féministe a fait des rapports public/privé une question centrale sur les plans politique et théorique. En adoptant une analyse en termes de rapports sociaux de sexe, les recherches qui ont suivi ont pu dépasser les insuffisances de certaines approches de la sous-représentation politique des femmes, telles que l'essentialisme, l'androcentrisme et le déterminisme historique, social et culturel, approches qui reprennent à leur compte les catégories qui fondent l'ordre politique établi. En réfléchissant aux notions de public et de privé dans ce cadre d'analyse, on passe de la question de la place des femmes en politique ou encore des écarts entre la participation politique des hommes et celle des femmes à la question du pouvoir et des rapports de domination exercés par le groupe social des hommes sur le groupe social des femmes, non seulement en politique, mais dans l'ensemble du corps social. On étudie la façon dont les rapports de domination entre les sexes⁶ vont s'organiser, se reproduire dans la sphère publique, dans la sphère privée et autour de la séparation des deux sphères⁷. On interroge la définition même de chacune de ces sphères et d'autres concepts associés comme l'État, la citoyenneté, le pouvoir, l'intérêt général⁸. On se demande comment les rapports

5. Laurence Klejman et Florence Rochefort, 1989, *L'égalité en marche : Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses Fondation nationale des sciences politiques / Éditions Des Femmes.

6. Danièle Kergoat, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier, Paris, Presses universitaires de France, p. 35-44.

7. Il faut noter que la nature de la séparation public/privé n'est pas immuable et que les conceptions de cette séparation varient selon les époques. L'État a joué un rôle clé dans la définition et le maintien des différentes sphères d'action envisagées comme relevant du public et du privé. (Georgina Waylen, 2000, « Le genre, le féminisme et l'État : un survol », dans *Genre et politique*, sous la dir. de Véronique Motier, Lea Sgier et Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Paris, Gallimard, coll. « Folio », p. 225.)

8. Véronique Motier, Lea Sgier et Thanh-Huyen Ballmer-Cao (dir.), 2000, *Genre et politique, Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais ».

Résumé. Loin d'une conception de la politique limitée aux seuls aspects institutionnels et indépendante des autres sphères de la société, cet article montre que, si la participation politique des femmes est tributaire d'une démocratie qui les a longtemps exclues, elle ne se réduit pas à cela. Dans la sphère politique, les femmes développent des pratiques alternatives d'engagement marquées par l'enchevêtrement des temps sociaux. Dans la sphère privée, elles engagent une dynamique d'individuation concertée dans le couple qui met en cause la domination masculine. Elles contribuent ainsi à renouveler les définitions normatives du politique et du domestique comme elles introduisent de nouvelles articulations entre les deux.

Abstract. Far from being limited only to institutional aspects of politics and independent from the other spheres of society, this article will show that even though women's political participation is dependent on democracies that have long excluded them, it goes beyond that. In the political sphere, women have developed alternative practices characterized by an interweaving of social agendas. In the private sphere, they activate dynamics of concerted individuation that question male domination. They thus contribute to the renewal of normalizing definitions of the political and the domestic spheres, just as they introduce new structures between the two.

sociaux de sexe construisent la politique, par exemple dans la façon dont les femmes ont contribué à créer puis à élargir l'État providence, et, inversement, comment la politique construit les rapports sociaux de sexe, par exemple à travers les effets des politiques publiques, notamment des politiques familiales sur ces rapports.

Nos réflexions sur la construction sociale de la participation politique des femmes, ici limitées à la France, se situent dans une telle perspective et mobilisent les résultats d'une recherche sociologique sur les femmes dans la prise de décision politique et syndicale en France et en Finlande⁹, même si nous nous inspirons d'autres travaux postérieurs¹⁰. Nous nous sommes intéressée à des militantes ordinaires, militantes de terrain assumant *a minima* un mandat d'élue locale¹¹

9. Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, 2003, *Femmes : engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse.

10. Yannick Le Quentrec, 2004, « Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne », sous la dir. de Jacqueline Heinen, *Rapport de recherche*, Commission européenne, Direction générale de la recherche, 5^e Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD); Yannick Le Quentrec, Daniel Welzer-Lang, Martine Corbière et Anita Meidani, 2005, *Les hommes entre résistances et changements*, Lyon, Éditions Aleas.

11. L'application des règles grammaticales se rapportant au masculin générique ou au pluriel du genre pose problème pour l'analyse des rapports sociaux de sexe. Elle invisibilise les femmes même dans les groupes où elles sont majoritaires. Nous l'employons par défaut ou pour respecter des catégorisations officielles ou d'auteurs. Le «é-es» et le «-e» marquent notre volonté de désigner des femmes

(maire¹², adjointe au maire, conseillère régionale, conseillère générale), plutôt qu'à des figures exemplaires ou à des élites. Pour restituer la dynamique et la complexité de leur participation, nous avons choisi l'approche compréhensive qui donne un statut privilégié à la parole et à la subjectivité des actrices. L'usage de la notion de *participation*¹³ politique vise à dépasser le seul stade du recrutement dans l'organisation ou de l'accès au mandat et à explorer l'action que les femmes mènent en continu. Notre corpus de données, principalement d'ordre qualitatif, est issu d'entretiens biographiques approfondis¹⁴ avec des élues et, de façon inédite, avec leur conjoint. Notre réflexion relève aussi de l'observation participante puisque nous sommes personnellement inscrite dans les réalités que nous étudions en tant que militante syndicale, membre d'un parti et élue municipale.

Nous constatons que, de manière générale, la participation politique n'est pas dissociable de ses conditions matérielles d'exercice. Cet état de fait, vrai pour tous les individus qui s'engagent, se présente sous des formes particulières pour les femmes. Nos résultats confirment le poids déterminant du contexte politique et sociétal dans lequel elles sont amenées à participer. Ils confirment tout autant que les femmes ne subissent pas passivement ces contraintes. En quoi et de quelle façon mettent-elles en cause, à des degrés divers, les normes sexuées dominantes? Comment travaillent-elles la sphère publique du politique et la sphère dite privée? Après avoir caractérisé le milieu politique du point de vue des rapports sociaux de sexe, nous présenterons et discuterons successivement ces deux axes de changements, publics et privés. Nous nous intéressons ici aux changements dans l'ordre du genre, tel que Robert Connell¹⁵ le définit dans ses différentes sous-structures que sont la division sexuelle du travail,

et des hommes sans faire disparaître les femmes. Le féminin pluriel indique que l'on se centre sur la situation des femmes. (Thérèse Moreau, 2007, « Prière de ne pas épicer partout », *Nouvelles questions féministes*, vol. 26, n° 3, p. 14-24.)

12. Le terme de mairesse se réfère aux études québécoises.
13. Militantisme, engagement, participation politique des femmes, ne se confondent pas même si nous les employons parfois de façon indifférenciée.
14. Dans cette enquête réalisée au cours des années 1999 et 2000, donc dans la période de discussions et du vote de la loi sur la parité, nous avons conduit des entretiens approfondis auprès de huit élu-es politiques (sept femmes et un homme), mairesses et maire de commune (de 3500 âmes pour six d'entre eux) sur les pratiques et les perceptions de leur mandat et sur ses ajustements avec la vie professionnelle et familiale. Les conjoints et conjointes ont été interrogés dans un entretien séparé sur leurs perceptions du mandat de leur conjoint-e et sur ses interactions avec les sphères professionnelle, familiale et conjugale. Puis, considérant que le couple est constitué d'individualités mais aussi d'une vie en commun, nous avons abordé la participation politique dans le cadre d'un entretien du couple en simultané.
15. Robert W. Connell, « Masculinités et mondialisation », dans *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, sous la dir. de Daniel Welzer-Lang, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 203.

les rapports de pouvoir, les relations interpersonnelles et la symbolisation. De plus, loin de penser ces changements comme des figures homogènes et statiques, nous tenterons de les saisir dans leurs aspects dynamiques et contradictoires.

LES RAPPORTS ENTRE GENRE ET POLITIQUE ET LEURS ENJEUX

Avant de préciser les conditions sociales de la participation politique des femmes, il faut faire un détour par la notion de politique, notion androgyne au passage, puisque *le politique* renvoie à l'idée d'un ordre indispensable qui permet aux individus de vivre ensemble, individus qui choisissent de soumettre leurs conflits d'intérêts particuliers à la régulation d'un pouvoir qui, selon l'expression de Max Weber, détient le monopole de la coercition légitime. *La politique* relève, quant à elle, de la contingence ; elle définit une activité spécialisée dans un espace quotidien d'affrontements pour l'accès au pouvoir¹⁶. On sait toutefois qu'il n'y a pas de définition établie du terme politique. Jacques Rancière¹⁷, dans le prolongement des travaux de Hannah Arendt, ajoute une troisième dimension, que nous retenons. Il dissocie la pensée de la politique de celle du pouvoir et insiste sur la politique comme forme « dissensuelle » d'agir en commun et activité d'émancipation. Mais, qu'il s'agisse de l'art de gouverner, de la lutte pour le pouvoir ou de la participation citoyenne, la/le politique en tant qu'activité rangée du côté du public s'inscrit fondamentalement dans l'opposition public/privé (d'Aristote en passant par Rousseau). Dans ce cadre, les êtres publics s'associent à la liberté, à la gratuité, à l'indépendance, à la responsabilité, à la raison. Les êtres privés s'associent à la nécessité, à la production matérielle, à la reproduction, à la naturalité, à l'émotion, à l'intime.

Quel rapport y a-t-il entre la séparation public-politique/privé et les rapports hommes/femmes ? Le problème, c'est que cette séparation des deux sphères ne vaut que pour les femmes qui sont assignées dans l'espace privé et interdites de l'espace public, alors que les hommes peuvent circuler d'un espace à l'autre¹⁸. Les textes de philosophie politique montrent, sauf exception, la permanence et la convergence de la notion de « sphères séparées », fondatrice d'une citoyenneté politique exclusive des femmes, sachant, comme le rappelle Diane Lamoureux,

16. Michel Hastings, 1996, *Aborder la science politique*, Paris, Seuil.

17. Jacques Rancière, 1998, *Aux bords de la politique*, La fabrique éditions.

18. Armel Le Bras-Chopard, 2004, *Le masculin, le sexuel et le politique*, Paris, Plon, p. 25.

que le discours des sphères séparées se nourrit et alimente un discours biologisant de la différence « naturelle » des sexes qui distribue les rôles sociaux selon les appartenances sexuées¹⁹.

Quelle est la nature de la séparation des sphères ? Pour la préciser, on doit revenir à la notion de division sexuelle du travail qui établit un lien indissociable entre la production (de marchandises) et la reproduction (qui inclut, à partir de la production des enfants et des individus, un ensemble d'activités, à l'exception des activités de production de marchandises)²⁰.

Ce lien n'est pas neutre. Il marque l'exploitation économique spécifique des femmes à travers l'extorsion d'un travail gratuit : le travail domestique²¹. Ce travail domestique auquel les femmes sont assignées se définit moins par les tâches effectuées que par la relation de service ou encore la charge mentale²² dont l'expression temporelle est la disponibilité permanente²³. Dans cette division sexuelle du travail, nous intégrons le sexage²⁴, c'est-à-dire le rapport social qui, par son expression individualisée, le mariage, légalise et entérine l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes. Pour continuer de spécifier la séparation public/privé, il faut, du côté privé, se rapporter à l'assignation domestique des femmes et à l'expression temporelle de cette relation de service qui est la disponibilité permanente. Alors que, du côté public, la vie politique implique fondamentalement de disposer de temps (plus que le syndicalisme où, dans certains cas, l'exercice d'un mandat est assimilé à un temps de travail effectif), que ce soit dans les épreuves qui jalonnent l'accès à l'investiture par un parti, dans le rythme frénétique d'une campagne électorale, pour assumer le charge d'un mandat électif, ou, tout simplement, pour échanger et débattre. À partir du moment où les femmes montent sur la scène publique, que se passe-t-il dans la sphère privée ? Elles se heurtent d'emblée à un antagonisme, source de tensions, de conflits, de ruptures entre vie politique, vie professionnelle quand elle subsiste et vie familiale. Mesurer la portée

19. Diane Lamoureux, 2000, « Public-privé », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de Hirata *et al.*, *op. cit.*, p. 172-176.

20. Danièle Combes et Monique Haicault, 1984, « Production et reproduction. Rapports sociaux de sexe et de classe », *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 155-174.

21. Christine Delphy, 1998, *L'ennemi principal, 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes ».

22. Monique Haicault, 1984, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, n° 3, spécial « Travail des femmes et famille », p. 268-278.

23. Danielle Chabaud-Richter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Françoise Sonthonnax, 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, La Librairie des Méridiens-Klincksieck.

24. Colette Guillaumin, 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Éditions Coté-femmes, p. 19.

des changements qu'elles opèrent dans l'ordre du genre implique de prendre d'abord en compte cet antagonisme fondamental, la façon dont les instances politiques le cristallisent en elles et l'actualisent au profit d'un pouvoir masculin hégémonique.

UN CONTEXTE HOSTILE À LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Dans le champ politique, les rapports sociaux de domination du groupe social des hommes sur le groupe social des femmes prennent corps pour la France – mais d'autres pays sont concernés²⁵ –, en premier lieu dans une sous-représentation numérique des femmes. Le passage de l'extérieur à l'intérieur de ce champ est difficile pour elles. Depuis les années 1999-2000, période de notre recherche, la loi sur la parité du 6 juin 2000 a certes amorcé une féminisation importante des conseils municipaux, mais elle n'a pas mis en cause un univers politique masculin²⁶. Selon Catherine Achin²⁷, elle aurait même donné lieu à une révolution conservatrice, bien que celle-ci nuance son propos par la suite.

Si l'on se réfère aux résultats des élections présidentielles de mai 2007, près de 17 millions de Françaises et Français ont voté pour une femme, ce qui relativise au passage l'argument du conservatisme culturel pour expliquer l'exclusion politique des femmes. Pourtant, celles-ci sont toujours peu investies par les partis politiques et, depuis qu'elles sont éligibles, elles constituent rarement plus de 30 % des candidats²⁸. Elles restent minoritaires dans la plupart des exécutifs politiques. En 2008²⁹, elles représentent 17 % des sénateurs (6 % en 1995), 18,5 % des députés (11 % en 1997) et 13 % des conseillers généraux (10 % en 2001). Leur proportion ne s'améliore qu'au plan des conseillers régionaux, avec 47,6 % (27 % en 1998), et des députés européens (43,6 %). Ces chiffres montrent que, 60 ans après l'obtention du droit de vote, les femmes en politique se heurtent à un plafond de verre. Même aux échelons les plus modestes des conseils municipaux, l'état des lieux

25. Evelyne Tardy, 2002, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, Montréal, Cahiers du Québec, 175 p.

26. Sylvie Pionchon et Grégory Derville, 2004, *Les femmes et la politique*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, p. 27.

27. Catherine Achin, Lucie Bargel, Delphine Dulong, *et al.*, 2007, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, p. 161.

28. Pionchon et Derville, *Les femmes et la politique*, p. 27.

29. INSEE, *Femmes et Hommes – Regards sur la parité*, Édition 2008. Marie-Jo Zimmermann, «Élections municipales et cantonales 2008 : les partis politiques résistent encore à la parité», *Observatoire de la parité entre les Femmes et les Hommes*.

est en demi-teinte. Sur l'ensemble des communes, la proportion des conseillères municipales est passée de 21,7 % en 1995 à 33 % en 2001, année d'application de la loi sur la parité, puis à 35 % en 2008. La part des mairesses est passée de 7,5 % en 1995 à 10,9 % en 2001, pour atteindre 13,8 % en 2008. Dans les communes de plus de 3500 habitants où la loi sur la parité s'appliquait, on assiste à une entrée massive des femmes dans les conseils municipaux, puisque leur proportion passe de 25,7 % en 1995 à 47,5 % en 2001, puis à 48,5 % en 2008. Mais cette féminisation ne s'étend pas aux maires, avec 4,4 % de femmes en 1995, 6,7 % en 2001, puis 9,6 % en 2008. Pour les communes de moins de 3500 habitants, non concernées par la loi sur la parité (ce qui représente 88,8 % de l'ensemble des communes), la proportion des conseillères municipales est passée de 21 % en 1995 à 30 % en 2001, puis à 32,2 % en 2008 et celle des mairesses est passée de 7,8 % en 1995 à 11,2 % en 2001, puis à 14,2 % en 2008, pourcentage plus important que celui des communes de 3500 habitants et plus. La loi sur la parité a eu en 2001 un effet d'entraînement pour ces petites communes qui n'a plus cours en 2008. Ces données montrent que, sans contrainte, la féminisation du champ politique s'effectue lentement et que les postes de responsabilités les plus prestigieux restent un bastion masculin.

Quant aux effets de la parité sur la démocratisation du personnel politique municipal, ils sont également mitigés. En référence aux travaux de Catherine Achin³⁰, la parité rime avec le rajeunissement du personnel politique, car les conseillères municipales sont en général plus jeunes que leurs homologues masculins (25 % d'entre elles ont moins de 40 ans, contre 15 % des hommes). La parité rime aussi avec un recrutement non partisan. Les femmes nouvellement élues sont moins souvent membres d'un parti politique que les hommes : 75 % sont sans appartenance politique contre 56 % des élus masculins. Elles sont par contre très impliquées dans le tissu associatif et souvent sollicitées à ce titre pour intégrer l'équipe municipale. La parité rime par ailleurs avec une meilleure représentation de professions fortement féminisées – employées, professions intermédiaires, professions de la santé et du social –, auxquelles s'ajoutent les femmes au foyer. Au total, elle amorce une relative diversification du personnel politique traditionnellement composé d'une élite masculine, vieillissante, blanche et issue des catégories socioprofessionnelles supérieures. Par contre, les ouvrières et les ouvriers sont quasiment absents et, avec la décentralisation, on note l'importance croissante d'autres instances de décision, comme les établissements publics de coopération intercommunale, qui tendent à affaiblir le rôle des pouvoirs locaux et où les femmes sont peu présentes.

30. Catherine Achin, 2001, « Démocratisation du personnel politique et parité : un premier bilan », *Mouvements*, n° 18/5, Paris, La Découverte, p. 57-61.

En fait, au moment où celles-ci entrent en politique, les lieux de prise de décision se déplacent. Sans établir un lien de cause à effet, la concomitance mérite d'être relevée.

Mais le champ politique n'est pas hostile aux femmes seulement parce qu'elles ont du mal à y entrer à cause de facteurs exogènes comme leur situation socioéconomique, l'éducation ou les rôles familiaux. L'approche qualitative nous permet d'éclairer d'autres facteurs de leur mise à l'écart, cette fois internes au champ politique, que ce soit le peu de prise en charge de l'égalité par les partis, les résistances des hommes pour préserver leur pouvoir, le fonctionnement même des instances politiques et les figures citoyennes auxquelles elles se réfèrent. Nous allons préciser ces différentes dimensions en nous appuyant sur les propos de responsables de partis locaux et sur les témoignages d'élues.

Des principes égalitaires peu mis en œuvre

Les responsables départementaux ou régionaux de partis politiques que nous avons interrogés³¹ reconnaissent que les femmes subissent une domination spécifique à leur sexe, sur les plans social, professionnel et politique. Ils considèrent qu'elles peuvent contribuer à réconcilier la politique avec la société. Tous s'accordent sur l'urgence de mesures pour résorber leur marginalisation. Mais l'état des lieux reste flou et, dans leurs arguments, ils évoquent des qualités propres aux femmes dont il reste à prouver l'existence. De plus, leurs déclarations volontaristes en faveur de la parité débouchent sur une faible opérationnalité et de maigres résultats. Certes, l'existence de structures plus ou moins formelles dédiées aux femmes ou d'initiatives exemplaires, avec des listes paritaires et des candidatures mixtes, témoigne d'efforts significatifs. Ces actions sont toutefois disjointes, conjoncturelles et ne s'appliquent pas à tous les échelons des partis. Les bonnes dispositions disparaissent dès que la compétition pour l'investiture s'accroît. Si ces responsables politiques abordent facilement la question de l'égalité en politique, cela tient en partie aux débats sur la parité au moment de l'adoption de la loi qui ont eu pour effet de la « visibiliser³² ». De plus, ils la neutralisent simultanément par d'autres considérations. L'extrait ci-dessous montre qu'ils naturalisent la division sexuelle du travail, qu'ils nient la hiérarchie sexuée dans leur organisation et renvoient la

31. Responsables politiques interrogés : le secrétaire adjoint de la Fédération départementale du RPR (Rassemblement pour la République) de la Haute-Garonne, la secrétaire aux droits des femmes de la Fédération départementale du PS (Parti socialiste) de la Haute-Garonne, la porte-parole départementale des Verts de la Haute-Garonne, la secrétaire du Comité régional du PC (Parti communiste).

32. Eléonore Lépinard, 2007, *L'égalité introuvable*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 255.

cause des inégalités, d'une part, à l'espace domestique sur lequel ils n'ont pas prise et, d'autre part, à la responsabilité des femmes ou à leur impuissance.

Les femmes occupent-elles une place importante dans votre parti ?

Au niveau militant ou responsable ? *Les deux*. L'un et le reflet de l'autre. Souvent, on dit qu'il n'y a pas trop de femmes responsables politiques. C'est parce qu'il y a aussi moins de femmes militantes en politique. Et comme il y en a moins, au niveau de la sélection naturelle des gens qui émergent, il y aura moins de femmes. C'est logique [...]
D'où cela vient-il selon vous ? On peut dire que la politique, ce sont différents courants idéologiques qui doivent s'affronter à un certain moment et c'est davantage une préoccupation des hommes que des femmes. Elles seront peut-être plus concrètes et plus près des réalités. Normalement, les choses devraient avancer d'elles-mêmes. Sinon, c'est parce qu'elles sont moins intéressées par la politique. Si elles s'intéressent moins à la politique, ce n'est pas parce qu'elles n'en ont pas envie, c'est parce qu'il y a des contraintes qui font qu'elles ne peuvent accepter. Elles retrouvent partout les mêmes problèmes. Ce n'est pas spécial à la politique. C'est sûr ! Quand il n'y a pas la parité à la maison, il n'y a pas la parité en politique. Oui, voilà, c'est ça. Je crois que ça vient de là³³.

La situation a-t-elle progressé depuis ? On peut en douter. « Neuf ans après la réforme constitutionnelle, les partis résistent encore à la parité », titrait l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes à la suite des élections municipales et cantonales d'avril 2008. Il fustigeait les partis français, mauvais élèves tant au niveau européen qu'au niveau international. Il est vrai que la progression du nombre de candidates investies depuis a résulté pour l'essentiel des petits partis fortement dépendants de financements publics. Les partis les plus importants ont choisi de ne pas investir des femmes, malgré les pénalités financières prévues par la loi, avec toutefois une meilleure féminisation à gauche.

Les résistances des hommes en place

Ces résistances sont nombreuses. Pour mémoire, les milieux politiques se sont historiquement constitués sur la base d'une culture masculine. Les femmes ont été interdites d'accès pendant toute une partie de leur histoire, avec l'idée qu'elles auraient pour vocation principale d'assurer le bonheur domestique et conjugal³⁴. Parallèlement,

33. Le secrétaire adjoint de la Fédération départementale du RPR de la Haute-Garonne (2000).

34. Geneviève Fraisse, 1995, *Muse de la Raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, p. 104.

le territoire du pouvoir politique est imprégné de la question de la sexualité³⁵. Si les femmes ont le monopole de la création biologique, les hommes politiques s'y arrogent la création du social. Les femmes politiques dérangent donc un certain nombre d'usages et d'idées établies qui resurgissent, d'un côté, dans une dépréciation constante du sexe féminin, à travers des plaisanteries et des agressions verbales sexistes, et, de l'autre, dans des pratiques de valorisation et de cooptation des hommes entre eux. Nos constats rejoignent les témoignages recueillis sur la période 1996-2002 par Sylvie Pionchon et Grégory Derville³⁶, et par Catherine Achin³⁷ en 2004, ou encore ceux d'Evelyne Tardy sur les conseillers municipaux du Québec, dans une recherche menée entre 1997 et 1999³⁸. Il y a là des éléments de permanence qui traduisent à nos yeux l'effectivité de l'oppression patriarcale, combinée avec diverses formes de violences symboliques et physiques³⁹, plus qu'ils ne résultent de la contribution active des femmes, lorsqu'elles manquent de confiance en elles, craignent de s'affirmer ou de prendre la parole. Les résistances masculines se manifestent en effet à tous les échelons de la hiérarchie politique et dans tous les partis. Elles montrent que, au-delà des solidarités partisans, les rapports de pouvoir avivent les compétitions, entre hommes bien sûr, mais d'abord entre les hommes et les femmes, particulièrement dans les périodes préélectorales. Dès lors, des pratiques d'éviction des femmes resurgissent au titre de leur manque d'ancrage local, de leur faible visibilité ou encore de leur incompétence. L'extrait d'entretien suivant montre combien la loi sur la parité, malgré ses limites⁴⁰, a pour effet de réactiver les rapports de force entre les sexes en compromettant le pouvoir hégémonique des hommes.

Il y a la loi sur la parité. Il y a les pressions de toutes les femmes très féministes qui ont jalonné l'histoire, hein ! Et il y a la pression des groupes, du collectif des droits des femmes, des femmes très militantes qui n'hésitent pas à descendre dans la rue, etc. Tout est un rapport de force, c'est tout. Voilà ! Donc les hommes, moi je les vois dans mon parti, la loi sur la parité les inquiète beaucoup, parce que forcément, il va falloir céder des places alors qu'ils se préparent depuis tant de temps, qu'ils ont cet objectif qui remonte à si loin... Ils ont labouré un terrain pour pouvoir arriver. Et de se voir justement écartés parce qu'il faut une parité, ça ne se fait pas si facilement. Et

35. Le Bras-Chopard, *Le masculin, le sexuel et le politique*, op. cit.

36. Pionchon et Derville, *Les femmes et la politique*, chap. 3.

37. Achin et al., *Sexes, genre et politique*, p. 119.

38. Tardy, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, p. 91.

39. Xavier Denuzat, 2006, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique », *Recherches féministes, Femmes et syndicalisme*, vol. 19, n° 1, p. 69-96.

40. Lépinard, *L'égalité introuvable*, p. 257.

on les comprend, parce qu'ils ont investi du temps. Ils y ont consacré leur vie. Ils y ont souvent sacrifié leur vie privée... En conséquence, oui, ils se sentent menacés. Alors, sur le rejet de la parité... C'est-à-dire qu'ils sont tous paritaires quand ça ne concerne pas leur propre histoire. Voilà ! Mais dès que ça atteint leur pré carré, à ce moment-là, ils le sont beaucoup moins. C'est pour ça, que nous tenons tout particulièrement à la loi. Parce que sans la loi, nous n'aurions pas avancé d'un pas⁴¹ !

Un fonctionnement politique, objectif et symbolique, source d'exclusion des femmes

Mais il n'est pas forcément nécessaire d'avoir l'intention d'exclure pour obtenir ce résultat. Il suffit que le fonctionnement du champ politique, que la façon dont s'organise le travail politique, suivent leur cours. Plusieurs facteurs se cumulent ; il existe un mode d'accès aux postes de responsabilités qui procède par cumul. Pour être considérée comme une militante aguerrie et être investie à un niveau plus important, il faut avoir assumé des responsabilités d'un bout à l'autre de la chaîne, certaines étapes se présentant comme des passages obligés. C'est ainsi que l'entrée en politique des femmes s'inscrit, sauf exception, dans une longue période de probation. Les lieux de décision et de représentation politiques s'empilent de façon inflationniste ou, à l'inverse, se dispersent sur le territoire, impliquant une mobilité géographique importante. On note une multiplication et une fréquence accrue des réunions, des emplois du temps saturés et de fortes amplitudes horaires journalières, d'autant qu'en politique les réunions ont presque toujours lieu hors du temps de travail, en soirée ou le week-end. Ce mode dominant de fonctionnement, bien loin des réalités concrètes vécues par les femmes, favorise essentiellement les hommes. Il requiert une omniprésence et une disponibilité totale, gages de ressources⁴², mais aussi signes de performance et d'implication. Cette omniprésence et cette disponibilité exigent avant tout de disposer de temps libre, ce que les femmes n'ont pas compte tenu des contraintes domestiques ; c'est pourquoi nous sommes réservée sur les recherches qui s'en tiennent au constat que les femmes se coulent dans les pratiques anciennes⁴³ et les valideraient de ce fait. Elles n'ont guère la liberté de les transgresser

41. La secrétaire aux droits des femmes de la Fédération départementale du PS de la Haute-Garonne (2000).

42. Il s'agit de ressources familiales, territoriales, professionnelles, associatives et immatérielles. (Jérôme Ferret, 1996, *Paroles d'élus, Le travail politique au quotidien*, Toulouse, Éditions Erès.)

43. Achin *et al.*, *Sexes, genre et politique*, p. 135

ouvertement lorsqu'elles veulent exercer activement leur mandat, y compris en faveur des femmes. Mais composer avec les contraintes imposées par le fonctionnement du champ politique, ce n'est pas forcément les accepter, comme en témoignent les réflexions suivantes.

Les femmes qui sont en politique sont des femmes qui s'imposent par leur grande capacité à intégrer les règles du jeu du pouvoir et qui se glissent dans les modèles masculins pour arriver aux postes qu'occupent les hommes. C'est-à-dire qu'une spécificité femme dans le comportement n'apparaît pas, parce qu'une femme seule dans un groupe d'hommes ne peut que se plier aux règles du jeu masculin. Elles sont dans les mécanismes qui gèrent la vie politique, qui sont là, c'est tout. C'est-à-dire que dès que vous êtes dans un espace ou vous étudiez les règles du jeu et que vous essayez de faire entendre votre voix, vous n'y êtes pas admise. Donc ce n'est pas une question de choix, c'est une question de nécessité. Ce sont celles qui sont capables de faire des sacrifices de vie privée, de faire ce que font les hommes, de se plier... de fonctionner comme des hommes. Voilà, c'est tout ! C'est pour ça que moi, j'ai une grande espérance dans la parité. Quand elle sera dans les faits, partout, ça bouleversera forcément toutes les instances⁴⁴.

Depuis 2000, la loi sur la parité a certes amorcé une féminisation du personnel politique. Mais elle n'a pas modifié les conditions matérielles de l'activité politique, notamment par une refonte du statut de l' élu, qui est pourtant l'objet d'une forte préoccupation des élu-es de base et des femmes en particulier⁴⁵. En se centrant sur la seule égalité numérique, elle a négligé d'autres pistes indispensables pour l'égalité des sexes et pour la démocratisation de la fonction politique.

Autre aspect de ce fonctionnement source d'exclusion des femmes, lié à ce qui précède, la figure de l'*homo politicus*⁴⁶ à laquelle les partis et les exécutifs se réfèrent nie l'existence d'hétérogénéité entre élu-es, comme elle nie les rythmes des biographies individuelles, le travail domestique ainsi que le caractère structurant du temps professionnel (pour les élu-es en activité) et du temps domestique. Or, lorsque les femmes assistent aux réunions politiques, c'est parce qu'elles ont pris soin de « s'organiser préalablement à la maison ». Ce travail qu'elles effectuent peut laisser croire que l'activité politique ne leur pose pas de problèmes, alors que ces derniers sont seulement invisibles. Les responsables politiques interrogés constatent, de leur côté, que leur

44. La secrétaire aux droits des femmes de la Fédération départementale du PS de la Haute-Garonne (2000).

45. Le Quentrec et Rieu, *Femmes : engagements publics et vie privée*, p. 20.

46. Manon Tremblay et Réjean Pelletier, 1995, *Que font-elles en politique ?*, Québec, Presses de l'Université Laval.

organisation ne met pas en place les moyens de favoriser l'accès des femmes en politique. Peu vont au-delà, par exemple en accordant des dédommagements pour frais de garde ou soutien ménager.

Ce fonctionnement politique, objectif et symbolique, pénalise les femmes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas militer comme les hommes en excluant tout autre domaine d'investissement. Et, parmi ces femmes, il pénalise en particulier celles de catégorie modeste qui n'ont pas de ressources pour externaliser le surplus de travail. Il a pour première conséquence, très concrète, de conduire les élues politiques à différer leur engagement. C'est-à-dire qu'elles repoussent le moment d'accéder à un mandat jugé prenant pour qu'il coïncide avec une période où les enfants sont plus autonomes. Il faut signaler que cet engagement différé ne règle pas tout, puisque d'autres difficultés surgissent avec la prise en charge des ascendants, pères, mères, âgés, malades ou dépendants.

La sous-représentation numérique des femmes, bien que déterminante, ne suffit pas pour caractériser un milieu politique hostile à leur participation. Elle interagit en effet sans cesse avec le mode de fonctionnement des instances politiques. La division hiérarchisée du travail (nombre et répartition des femmes dans/hors du champ et au bas de la hiérarchie du champ), les relations interpersonnelles (attitudes et manières d'agir politique qui disqualifient les femmes), les représentations se confortent mutuellement pour reproduire les rapports de domination de sexe. Il faut souligner la violence et ses effets limitatifs⁴⁷ qui s'exercent ainsi sur les femmes. Violence matérielle, tout aussi invisible que déniée. Violence des idées et des symboles qui renvoient sans cesse les femmes à leur statut de dominée à travers de multiples détails de la vie politique quotidienne : gestes, paroles, regards, sourires, rituels, mises en scène. Cet état des lieux interroge les partis et les instances politiques qui, d'un côté, revendiquent d'être des acteurs incontournables du jeu social alors que, de l'autre, ils se révèlent impuissants à transformer les situations en faveur d'une plus grande égalité. Si de nombreuses recherches en sociologie et en science politique partagent notre constat, les conclusions qu'elles en tirent perdent de vue en revanche les rapports – dynamiques – de domination. L'autoexclusion des femmes prend le pas sur leur exclusion par les hommes et, dans une inversion des rôles, les principales actrices de cette exclusion finissent par être les femmes elles-mêmes. Sous cet angle, les « femmes de pouvoir » relèvent de cas particuliers, socialisées comme des garçons et adoptant des modes de comportement masculins dans un monde politique caractérisé par la concurrence⁴⁸. Ce type d'approche tautologique ouvre à nos yeux peu de perspectives d'émancipation. Il oublie que les femmes ont accédé au politique essentiellement grâce à leur action

47. Nicole-Claude Mathieu, 1991, *L'anatomie politique*, Paris, Éditions Coté-Femmes, p. 155.

48. Pionchon et Derville, *Les femmes et la politique*, p. 167.

et qu'elles ne visaient pas à devenir des hommes politiques. Dans le même esprit, certaines passent outre un ordre sexué politique qui tend à les exclure, mais ne sont pas pour autant des femmes de pouvoir. Elles participent activement et durablement au jeu politique. Bien qu'agissant dans un cadre contraint, toutes ne se conforment pas au système politique existant. Quel sens donnent-elles à leur action, comment exercent-elles leurs responsabilités, avec quelles priorités ? Il convient d'interroger à ce stade les changements que les femmes opèrent dans les normes sexuées de l'espace politique par leur participation.

DES CHANGEMENTS PUBLICS À LA MARGE, MAIS SIGNIFICATIFS

Si l'on se réfère aux résultats de nos recherches⁴⁹, les changements apportés par les femmes dans la sphère politique sont multiples et significatifs, bien que disparates. Tous ne relèvent pas de la dimension sexuée. À l'échelon communal, par exemple, l'alourdissement de la charge de travail rend impossible l'exercice solitaire du pouvoir pour l'ensemble des élu-es, quel que soit leur sexe. Mais, sur d'autres points, les femmes se distinguent des hommes. Nous proposons de présenter ce qu'elles font évoluer par rapport à cet avant qui est presque toujours masculin. En quoi mettent-elles en cause les principes qui fondent l'ordre de genre, que ce soit dans leurs attitudes envers le milieu politique, le contenu des agendas, la prise en compte de l'égalité et les formes de leur engagement ?

La critique des pratiques masculines

Parlons tout d'abord des attitudes. On trouve ici un trait caractéristique des femmes en politique souvent relevé dans les études⁵⁰ : une approche critique des façons d'agir de leurs homologues masculins. Les élues se démarquent de l'image du maire notable, cumulard, qui serre les mains sur les marchés en période électorale, qui s'installe dans ses mandats multiples et successifs. Elles fustigent chez les hommes le goût puéril de la procédure et de la parade, l'autosatisfaction, la langue de bois et la démagogie, le carriérisme et la propension à se coopter, les affaires de détournements financiers, les jeux de pouvoir et les luttes intestines. Elles stigmatisent leur hypocrisie, lorsqu'ils considèrent que la parité c'est bien, qu'il faut l'inscrire dans les professions de foi, mais qu'elle ne concerne que les autres. Elles dénoncent les tentatives

49. Le Quentrec et Rieu, *Femmes : engagements publics et vie privée*, op. cit.

50. Mariette Sineau, 1988, *Des femmes en politique*, Paris, Éditions Economica, p. 75.

d'instrumentalisation dont elles sont l'objet. L'ensemble de ces propos se cristallise dans une dénonciation virulente de ce qu'elles appellent la politique politicienne.

Dans les partis, si certaines militantes considèrent qu'*a priori* il n'y a pas de différences de sexe, d'autres déplorent que les militants les mettent sans cesse à l'épreuve et leur imposent plus ou moins ouvertement de fournir les preuves de leur compétence, de leur implication et de leur disponibilité. Épreuves et preuves sont alors une double injonction à travers laquelle les hommes mettent les femmes à l'essai, les placent dans des situations difficiles (par exemple quand ils les investissent dans des bastions de l'opposition) et leur demandent de montrer qu'elles sont capables de surmonter les difficultés. Ces points de vue critiques masquent toutefois des degrés diversifiés de conscience des inégalités sexuées : chez certaines femmes politiques, ils relèvent de stratégie d'autodéfense. Chez les autres, c'est une façon de se présenter, au titre de leur sexe, comme une alternative et un moyen stratégique d'accéder au pouvoir. D'autres encore s'engagent dans une critique plus radicale de la domination. Nous avons là les traces des trois modes de conceptualisation du rapport entre les sexes distingués par Nicole-Claude Mathieu⁵¹ : l'identité « sexuelle », basée sur une conscience individualiste du sexe (le genre traduit le sexe) à travers la perception d'être souvent maltraitée ; l'identité « sexuée », basée sur une conscience de groupe (le genre symbolise le sexe et inversement) à travers l'idée que les femmes politiques sont différentes et complémentaires des hommes politiques ; l'identité « de sexe », basée sur une conscience de classe de sexe (le genre construit le sexe) qui prend en compte la contrainte et intègre la résistance. On doit noter que, dans les situations concrètes, il n'y a pas de progression linéaire entre ces trois types d'identité, mais des va-et-vient entre eux. Il est évident que les attitudes critiques de ces élues ne sont pas forcément le signe d'une conscience de classe de sexe et peuvent s'associer à des pratiques conformistes. De plus, la transgression d'une norme sexuée n'est pas obligatoirement la subversion d'un système de pensée du rapport entre sexe et genre⁵². Mais elle peut l'annoncer dans certains cas et contribuer, en tant qu'expérience significative⁵³, à la prise de conscience d'une discrimination.

51. Mathieu, *L'anatomie politique*, p. 231.

52. *Id.*, p. 230.

53. Roberta S. Sigel, 1996, *Ambition and Accommodation : How Women View Gender Relations*, Chicago, University of Chicago Press, p. 63.

Méthodes de travail collectif et contrôle du temps

Les élues privilégient une dynamique de travail collectif, d'autant plus facilement qu'elle permet d'enrichir la réflexion, mais surtout, disent-elles, de passer des relais. Elles préfèrent traiter les dossiers en commission, s'emploient à répartir les tâches en désignant des référents ou des responsables de secteurs. Elles prônent la proximité avec leurs administrés, consacrent du temps à la concertation au sein du conseil. Toutefois, on ne peut pas dire que les pratiques qu'elles décrivent, qui consistent à discuter à la sortie de l'école ou à goûter avec les personnes âgées, sont différentes de celles des hommes. Ceux-ci sont nombreux à favoriser une dynamique participative avec commissions, délégations, contact avec la population⁵⁴. On est moins en présence de pratiques féminines *stricto sensu* que d'un ensemble de caractères liés aux nouveaux modes de gouvernance. De nos jours, les élu-es ont en effet affaire à une administration locale de plus en plus complexe qui mobilise des compétences multiples qu'une seule personne ne saurait détenir.

Par leurs préoccupations autour de la continuité du mandat, les élues ne se distinguent guère non plus de leurs homologues masculins. Si la plupart des mairesses pensent que le renouvellement des élu-es est un point positif, elles envisagent mal de cesser d'exercer une fonction qui repose souvent sur leur seule personne dans les petites communes. À cela s'ajoutent leurs motivations partisans et la sollicitation de l'entourage pour ne pas laisser le village à l'opposition. En convergence avec d'autres études⁵⁵, ces données montrent que, tout en ayant un coût, le mandat électif comporte des éléments de reconnaissance sociale et de gratifications symboliques. Il contribue à une valorisation de soi à laquelle les élues sont aussi sensibles que leurs homologues masculins.

Par contre, dans les exécutifs locaux et dans les partis, les femmes ont, par rapport aux hommes, des exigences communes de contrôle et d'organisation de leur emploi du temps. Elles font preuve de rigueur lorsqu'elles planifient leurs obligations diverses et enchaînent les allées et venues. «Là où elles décident», elles parviennent à imposer les horaires de bureau, sachant que ces changements, tributaires des circonstances, sont ponctuels et réversibles. Mais, de façon générale, elles semblent avoir peu de prise sur une charge de travail, d'autant plus importante que le soutien administratif est insuffisant, et sur des horaires de réunions la plupart du temps fixées en soirée. Dans ce cadre contraignant, elles intègrent davantage en l'état les règles du fonctionnement

54. Anne Guillou, 1998, *Histoires d'élus. Enquête en Finistère*, Presses universitaires de Rennes, p. 133.

55. *Id.*, p. 150; Tardy, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, p. 73.

politique. Pour certaines élues, cette intégration relève du conformisme. Pour d'autres, conscientes des limites que ce fonctionnement leur impose, elle relève davantage d'une stratégie par défaut.

Des questions en agenda peu révélatrices d'une division sexuelle du travail politique

Dans leurs priorités, les élues traitent les problèmes de la commune en fonction des urgences du moment. Par exemple, le fait de construire une école primaire relève davantage des nécessités immédiates liées au nombre d'enfants concernés que d'une quelconque propension féminine. Les mairesses s'occupent indifféremment des domaines de compétences attribuées à leur exécutif, que ce soit l'occupation des sols, les équipements de proximité, les questions sociales, la sécurité de la circulation. Cela ne les empêche pas d'être à l'écoute des demandes personnelles des administré-es. Au fil des propos, elles montrent une attention particulière pour la garde des enfants en bas âge et la prise en charge des personnes âgées. On pourrait y voir le signe d'un transfert des préoccupations familiales de la sphère privée vers la sphère publique. Mais les témoignages recueillis, croisés avec ceux d'autres études⁵⁶, infirment le fait que les élues privilégient plus que les hommes le point de vue social par rapport à des questions considérées comme techniques ou économiques. Au demeurant, elles n'adhèrent pas à une telle dichotomie et se montrent pareillement actives en matière d'aménagement et de développement de leur commune : construction d'un gymnase, réfection d'une église, assainissement, création ou rénovation d'une cantine, d'une base de loisirs... Dans la mise en œuvre de ces projets, elles opèrent des hiérarchies tout à fait diversifiées qui s'avèrent, là aussi, plus déterminées par des spécificités locales que par une « sensibilité féminine ». De même, à notre niveau d'observation, les différences partisanses sont peu marquées, si ce n'est pour quelques élu-es de gauche préoccupé-es par les inégalités sociales et les catégories populaires.

Une prise en compte contrastée des questions d'égalité

Les élues sont-elles plus actives pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ? Il est difficile de répondre par l'affirmative, car cette dimension apparaît de manière contrastée dans les agendas politiques. Certaines élues ont une approche relativement asexuée de leur fonction ou se limitent à constater la faible participation des femmes

56. Guillou, *Histoires d'élus. Enquête en Finistère*, p. 141.

sans mentionner d'action particulière en leur direction. Quelques-unes rejoignent le profil des reines abeilles décrites par la sociologue Evelyne Tardy⁵⁷. Ce sont des battantes qui, tout en déplorant d'avoir souffert d'une place des femmes en politique « proprement scandaleuse », n'hésitent pas à critiquer ce qu'elles appellent les chipies, considèrent qu'une femme, la mère, est irremplaçable dans son foyer, se déclarent antiféministes ou peu solidaires de leurs congénères. Les élues les plus critiques ont participé au planning familial ou au mouvement de libération des années 1970. Elles sont féministes ou proches du féminisme : « C'est grâce à ces femmes qui ont été parfois un peu excessives que les choses ont avancé, que j'ai pu m'engager. Et je les en remercie⁵⁸. » Leurs actions en faveur de l'égalité se déclinent diversement, comme en témoignent les extraits suivants : « Même si on n'est pas nombreuses, on se serre les coudes entre maires d'un même secteur pour faire avancer certains dossiers⁵⁹ », dossiers, dans ce cas, plus sociaux (petite enfance, personnes âgées...) qu'économiques. « En prévention spécialisée et dans l'action sociale, je souhaite introduire le souci des filles qui habitent dans les quartiers et des indicateurs permettant de mesurer si l'on favorise l'autonomie des femmes, même si je ne sais pas encore établir toujours de ligne directe entre femmes et action sociale⁶⁰. » Pour cela, cette élue développe des coopérations avec des associations expertes en droit des femmes. « J'aurais tendance, quand on se met à parler en public – parce que souvent on n'y pense pas, on ne maîtrise pas bien – à nommer et à mettre en valeur des femmes. Je l'ai toujours un peu fait. J'en suis de plus en plus consciente⁶¹. »

Au sein de leur parti, certaines militantes sont aussi très actives. En s'appuyant sur des structures spécifiques comme les collectifs des droits des femmes, elles mènent un travail assidu de lobbying pour favoriser l'accession de femmes aux postes de responsabilités et pour promouvoir des mesures exemplaires en faveur de l'égalité. On peut certes noter que les élues interrogées ne cherchent pas à s'entourer d'adjointes et qu'elles n'intègrent pas toujours explicitement l'égalité dans les dossiers. Mais lorsque que des actions se développent en ce sens, c'est sur leur initiative. Et ces actions n'apparaissent pas forcément dans les agendas politiques, d'autant qu'en lien avec leur sous-représentation,

57. Evelyne Tardy, 1998, « Profils d'élues municipales au Québec : des reines-abeilles aux féministes », dans *La Parité. Enjeux et mise en œuvre*, sous la dir. de Jacqueline Martin, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 111-126. Dans une recherche ultérieure (Tardy, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, p. 133), l'auteure réitère le constat d'une forte proportion de reines abeilles parmi les élues municipales.

58. Mairesse, PS, sans profession, 53 ans, 1 enfant (2000).

59. *Ibid.*

60. Conseillère générale, PS, enseignante, 40 ans, 2 enfants (2000).

61. Adjointe au maire et conseillère générale, RPR, journaliste retraitée, 63 ans, 3 enfants (2000).

certaines élues adoptent des stratégies de contournement qui consistent à ne pas les afficher ouvertement pour éviter les résistances de leurs collègues masculins ou de « reines abeilles ». Nous avons là les traces d'une activité conflictuelle, de dilemmes et d'un jeu complexe entre la fin et les moyens. Dans un registre d'action plus informel, mais non moins important, plusieurs élues signalent l'existence d'une solidarité féminine qu'elles organisent presque clandestinement du fait de leur minorité (conversations téléphoniques, échanges informels avant une réunion du conseil municipal, repas, conseils...). Par la solidarité, elles cherchent aussi à se défendre du machisme ambiant. Au-delà de son caractère ambigu, entre promotion du féminin ou du féminisme⁶², cette solidarité est présente à tous les échelons politiques. Elle est aussi fragile, compte tenu du faible nombre de femmes, et sans cesse à reconstruire, car menacée par le départ de l'une ou de l'autre, comme en témoigne l'extrait suivant :

J'avais trouvé des jeunes femmes qui étaient formidables, qui étaient très enthousiastes et dynamiques. Mais je vous le dis, c'est très difficile pour une jeune femme de faire de la politique. Elles avaient très envie de faire ça et elles se sont investies à fond. Mais après, soit elles ont eu un enfant, soit elles ont trouvé un travail et elles n'étaient plus disponibles⁶³.

L'émergence d'un nouveau modèle d'engagement

Malgré la force d'inertie du milieu politique, les élues témoignent de pratiques militantes alternatives par rapport au modèle d'engagement traditionnel masculin basé sur le don total de soi, sur le sacrifice de toute vie privée et sur une durée illimitée. Ces pratiques s'organisent autour de trois traits caractéristiques. Les femmes montrent tout d'abord une appartenance plus mesurée au groupe politique, contrairement aux anciens militants chez qui les individualités disparaissaient au profit du collectif. Cette attitude répond en partie à leur mise à l'écart des instances et des partis politiques. Mais, « être maire, ce n'est pas une raison de vivre⁶⁴ ». C'est délibérément qu'elles veillent à ce que le temps politique ne recouvre pas tout, s'autolimitent sur les plans temporel et spatial et dans le cumul des responsabilités. Leur engagement est réversible et à géométrie variable. Cela ne veut pas dire qu'il est moins intense, plutôt que ses formes changent.

62. Achin *et al.*, *Sexes, genre et politique*, p. 136.

63. Mairesse et conseillère régionale, PS, enseignante retraitée, 53 ans, 4 enfants (2000).

64. Mairesse, Parti radical, architecte, 48 ans, 2 enfants (2000).

Deuxième caractéristique, les élues s'inscrivent de front dans plusieurs groupes d'appartenance, dont la sphère familiale. En cela, elles peuvent montrer qu'elles sont assignées à l'espace domestique, mais pas seulement, car elles revendiquent une identité plurielle qui s'oppose à l'identité masculine, relativement unidimensionnelle, spécialisée et cantonnée à la sphère publique. Elles mettent ainsi en cause une conception aseptisée de la politique, purifiée de toute autre forme d'engagement, et considèrent au contraire que les appartenances, familiale, professionnelle, associative, sont une ressource.

Enfin, à la différence d'une majorité d'hommes, porteurs d'une conception de l'intérêt général qui met en scène des individus relativement anonymes et interchangeables, les femmes ont la particularité de se référer à des personnes concrètes et caractérisées sur le plan sexué. Loin de réflexions et de mots d'ordre politiques globalisants, elles intègrent les individualités, la reconnaissance et la réalisation de soi dans les pratiques collectives. Faisant en sorte que l'intérêt général ne soit pas que l'intérêt masculin, elles introduisent des questions traditionnellement rejetées hors du champ d'intervention politique et reléguées à la sphère privée, comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

Les femmes apportent quand même un autre regard à la politique parce qu'elles parlent de choses auxquelles les hommes n'auraient pas pensé. Ils n'y pensent pas. Je prends par exemple cette campagne que l'on a animée en faveur des gynécologues médicaux [...] Et bien, j'ai eu beaucoup de mal à faire signer cette pétition avec les hommes [...] Ce n'était pas leur problème ! C'est-à-dire qu'elles apportent un regard sur la vie tout simplement. Les hommes ne se sentent pas concernés par les problèmes de la gynécologie, de la maternité, de l'I.V.G., etc. Ce n'est pas leur histoire : problème des droits propres [...]. Ça fait quand même partie d'un combat [...] Moi, en écrivant à tous les secrétaires de section qui sont des hommes et en leur disant qu'il faut qu'ils inscrivent cette bataille à leur réunion, je les force à prendre conscience d'une réalité à laquelle ils ne pensent pas parce que ce n'est pas leur domaine⁶⁵.

En définitive, les femmes sont à l'origine de changements à la marge dans la sphère politique. Mais ces changements sont néanmoins significatifs quant à la mise en cause des normes sexuées. Cette mise en cause implique une vision critique du système existant (même si cela ne suffit pas en soi), d'inventer son propre mode d'agir politique, notamment sur la base d'identités plurielles, de créer des solidarités entre femmes, d'élargir les frontières du politique et de se référer à des figures citoyennes plus incarnées. Malgré cela, depuis 2000, la loi

65. La secrétaire aux droits des femmes de la Fédération départementale du PS de la Haute-Garonne (2000).

sur la parité n'a pas accéléré un processus de féminisation de la sphère politique par et pour les femmes. Beaucoup de bruit pour rien, comme le conclut Catherine Achin⁶⁶ ? Nous ne le pensons pas. Comme nous n'avons jamais cru que la parité, bien que nécessaire, soit suffisante pour parvenir à l'égalité. Elle est trop souvent enfreinte et ne s'applique pas à l'ensemble des mandats et des fonctions. D'autres dispositions pourraient la compléter : le suffrage à la proportionnelle, l'alternance homme-femme dans les listes de candidatures, un système de subventionnement des partis conditionné à la production de statistiques sexuées et à des mesures d'égalité... Mais, tout aussi décisif, il faut s'intéresser aux conditions concrètes d'exercice du mandat politique⁶⁷ pour ouvrir la participation politique à un plus grand nombre de femmes et aux catégories sociales les plus modestes. Cela passe par un statut de l'élu qui prévoit les moyens humains, financiers, temporels et matériels de la participation politique et qui intègre explicitement les contraintes liées aux interactions public-privé.

DE MULTIPLES CHANGEMENTS PRIVÉS

Traditionnellement, la vie publique, en particulier la vie politique, est considérée comme un domaine dissocié et indépendant de la vie dite privée. À quelques exceptions près⁶⁸, la plupart des études reprennent à leur compte ce cloisonnement. La sphère privée n'est prise en compte que de manière dérivée, essentiellement à travers ses effets sur la participation politique des femmes. Les conséquences d'une telle participation sur la sphère privée sont relativement peu explorées, bien que cette piste soit évoquée dans certains travaux. Or si la domination masculine est transversale⁶⁹, cela implique, pour comprendre les pratiques politiques des femmes, comme celles des hommes⁷⁰ d'ailleurs, d'étudier simultanément les rapports entre les hommes et les femmes et sous l'angle des articulations entre la sphère publique et la sphère privée, sachant que ce qui nous intéresse dans cette sphère privée, c'est moins les relations conjugales ou familiales que les rapports sociaux qui s'y manifestent. Cela implique aussi de revenir à la question de la division sexuelle du travail qui a un caractère fortement structurant pour les femmes. Les enquêtes emploi du temps de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) soulignent « la

66. Achin *et al.*, *Sexes, genre et politique*, p. 128.

67. Nous rejoignons ici le point de vue de Jill M. Bystydzienski, 1995, *Women in Electoral Politics : Lessons from Norway*, Bloomington, Praeger Publishers, p. 68.

68. Dominique Loiseau, 1996, *Femmes et militantismes*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

69. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *op. cit.*

70. Le Quentrec *et al.*, *Les hommes entre résistances et changements*, *op. cit.*

répartition inégalitaire et largement spécialisée du travail domestique entre conjoints⁷¹ ». Elles montrent que les femmes effectuent les deux tiers du travail domestique, que les hommes en couple consacrent en moyenne par jour deux heures et demie aux travaux domestiques et les femmes cinq heures. Quant au noyau dur de la production domestique, il reste à 80 % effectué par les femmes. Mais le temps domestique des femmes ne s'épuise pas dans des données quantitatives car, du fait de son extensivité, il échappe à la mesure⁷². Dans ce droit fil, l'accès au temps libre⁷³, ressource capitale qui conditionne la participation politique, est fortement sexué et n'est pas du tout équivalent entre les hommes et les femmes. Il est donc important d'étudier comment les rapports sociaux de sexe vont se manifester dans le couple autour de cet enjeu lorsque les femmes accèdent à un mandat.

Dans nos recherches⁷⁴, on voit que les militants politiques ont un rythme d'activité qui détermine celui de la famille. Le temps politique, extensif, recouvre le temps privé qui ne bénéficie d'aucune immunité : week-ends, soirées, nuits, vacances. Ce mode d'engagement des hommes n'est possible que parce que les conjointes sont les variables d'ajustement des équilibres familiaux, renoncent parfois à leur activité professionnelle, quand elles ne servent pas de secrétaire, de cuisinière ou d'hôtesse d'accueil à leur mari. Au final, les hommes politiques tirent profit de l'assignation domestique des femmes, non seulement en se consacrant totalement à leur mandat, mais aussi en s'octroyant au besoin la contribution de leur famille.

Les femmes politiques ne s'inscrivent pas dans une telle dynamique. Elles sont dans l'affrontement, pour reprendre la notion de Philippe Zarifian⁷⁵. Dans cet affrontement, elles s'attèlent à réorganiser le travail domestique, amorcent des déplacements dans la division des rôles sexués, aménagent des « oasis de civilité » dans l'espace privé. Elles prennent aussi des distances par rapport à des normes sexuées qui perdent de leur évidence. Pas seulement parce que l'engagement réduit leur temps disponible pour le ménage, mais parce que, étant source de valorisation, il constitue une ouverture vers d'autres modes

71. Cécile Brousse, 1999, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », France, *Portrait social, INSEE : 1999-2000*, p. 135-151.

72. Dominique Fougeyrollas-Schwebel, 1994, « Si la famille m'était comptée », *Le Nouveau Politis*, n° 8, p. 37-41.

73. Quantitativement, ce temps libre est de 2 heures 39 minutes pour les femmes (actives à temps plein) et de 3 heures 28 minutes pour les hommes au cours d'une journée moyenne. (INSEE, *Enquête emploi du temps*, 1999.)

74. Le Quentrec *et al.*, *Les hommes entre résistances et changements*, p. 25.

75. Philippe Zarifian, 1996, « La notion de temps libre et les rapports sociaux de sexe dans le débat sur la réduction du temps de travail », dans *Femmes et partage du travail*, sous la dir. de Hélène Hirata et Danièle Sénotier, Paris, Syros, p. 30.

d'insertion sociale et d'identification positive. Ces changements, parfois réversibles, ne se traduisent pas par un abandon brutal de pratiques antérieures, mais par une succession de déprises progressives. L'une se considère comme n'étant pas « une accro du ménage », l'autre relativise les normes de propreté et de rangement inculquées dès l'enfance, une autre encore s'avoue « moins attachée à la maison, par obligation ». Il reste qu'« elles en lâchent », parfois à leur corps défendant, tant les gestes sont intériorisés. Ambivalentes, elles se disent souvent tiraillées entre leur responsabilité publique et l'image récurrente de bonne mère qui leur est constamment renvoyée. Si les femmes peuvent envisager plus facilement de s'engager en politique lorsque les tâches domestiques sont réparties égalitairement dans le couple, en retour, l'expérience de participation politique les conduit à développer des logiques d'action qui transgressent les sous-structures de l'ordre de genre : par l'inversion des rôles sexués (les femmes se déplacent vers le politique-public et les hommes se déplacent vers le domestique), par l'interchangeabilité des femmes par les hommes, par les relations interpersonnelles qu'elles renégocient, par les liens qu'elles tissent entre leur participation politique et la sphère domestique tout en en reconsidérant les enjeux.

Quand c'est le week-end et que j'ai un peu plus de temps, je nettoie un petit peu plus approfondi. Mais on se répartit... Par contre, la semaine, je ne m'occupe pas de cuisine, ni de rien. J'arrive et je mets les pieds sous la table. Je reconnais que, de ce côté-là, les arrangements de départ sont toujours tenus... Parce que travailler et avoir une activité à l'extérieur, je ne pourrais pas m'occuper de la maison comme il faut. C'est une maison où on vit et je ne supporterais pas d'avoir des trucs partout⁷⁶.

Corrélativement, certains conjoints changent aussi envers les normes sexuées domestiques, que ce soit en amont ou en aval de l'engagement de leur conjointe, avec ou sans crise conjugale. Statistiquement peu visibles, ces changements ne sont pas pour autant négligeables. Par leur activité domestique régulière, ces conjoints débarrassent non seulement leur compagne de multiples tâches, mais ils affirment aussi le besoin de se mettre à son service (plutôt qu'en concurrence), de se sentir concernés par son engagement. La notion de service⁷⁷ renvoie ici à une décision personnelle et à une action de servir librement quelqu'un et non à une obligation ou à une servitude. Cette mise en cause de la division sexuelle du travail dans l'espace privé se diffuse sur l'environnement social et professionnel. En intervenant sur l'articulation des temps privés et publics, ces conjoints contribuent à déviriliser le

76. Mairesse, apolitique, tendance PS, enseignante, 50 ans, 2 enfants (2000).

77. *Le petit Robert Dictionnaire de la langue française*, 1992, Paris, Le Robert.

travail⁷⁸, les relations entre collègues et les relations avec la hiérarchie. Certains d'entre eux insistent sur le caractère atypique de leur conduite par rapport au groupe masculin. Ils revendiquent des liens de solidarité envers leur compagne, y compris contre leurs pairs, quitte à se faire traiter de « traître aux autres hommes ».

Moi, j'ai été conseiller municipal pendant douze ans. Ensuite, j'ai abandonné parce que j'avais trop d'occupations. Et puis, il fallait que j'assume aussi parce que ma femme, à partir du moment où elle a commencé la politique, elle partait le matin et elle rentrait le soir. Donc, j'ai assumé beaucoup de choses ménagères. Il n'y a jamais eu de conflits entre nous. Mais je sentais qu'elle avait envie de faire ça. Et quand on lui a posé la question de savoir si elle voulait faire de la politique, elle a réfléchi et elle n'a pas dit oui tout de suite. Elle m'a dit: « Qu'est-ce que je fais, tu te rends compte ? » Mais moi, j'étais d'accord [...] Je la soutiens, mais sans intervenir. Et je pense que mon meilleur soutien, c'est d'être là, de m'occuper de tout ce qu'elle n'a pas le temps de s'occuper. Tout ce qu'il y a à faire dans la maison [...] S'occuper des comptes, d'assurances, de prise en charge, c'est moi qui m'occupe de tout ça. Je la décharge de tout ça [...] Elle ne s'occupe absolument pas de tout ça. Je pense que ça l'aide. C'est une manière de l'aider dans son engagement politique⁷⁹.

Ajustements sexués dans l'espace conjugal

Quels rapports y-a-t-il entre le couple et la vie politique ? Au demeurant, il paraît incongru de porter l'interrogation sur cet espace qui relève traditionnellement de l'intimité, des affects, de l'amour et du ressourcement de soi. Loin du mythe, les recherches montrent que le couple est traversé, lui aussi, par des rapports sociaux, en particulier les rapports sociaux de sexe⁸⁰. De fait, les femmes politiques, qui passent de l'espace privé à l'espace public, se heurtent à une double ligne de résistance. La première passe par la territorialisation, notion évoquée par Olivier Schwartz⁸¹ à propos des familles ouvrières, c'est-à-dire la

78. Christophe Dejours, 2000, « Le masculin entre sexualité et société », *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Daniel Welzer-Lang, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 277.

79. Conjoint d'adjointe au maire et conseillère générale, RPR, agriculteur retraité, 67 ans, 3 enfants (2000).

80. Alexandra Emboulas, « L'amour en équation : $Y=XX+XY$, l'exemple de la Saint Valentin », dans *Sexes, Espaces et Corps*, sous la dir. de Monique Membrado et Annie Rieu, Toulouse, Éditions universitaires du Sud.

81. Olivier Schwartz, 1990, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses universitaires de France.

demande d'avoir son partenaire proche de soi, qui est constitutive de la relation conjugale. La seconde, développée dans les études anthropologiques, s'appuie sur le constat que les territoires privés et les territoires publics s'associent étroitement à une symbolique sexuée qui oppose le masculin et le féminin⁸². Certains conjoints sont interpellés à des degrés divers par ces deux phénomènes. Même s'ils ne contestent pas l'activité publique de leur compagne, ils la perçoivent, d'une part, comme une désertion du territoire conjugal (aguets, veille, comptages, négociations de contreparties) et, d'autre part, comme leur assignation corrélative à des territoires et à des rôles par ailleurs fortement marqués par la symbolique féminine. Leurs réactions sont parfois violentes⁸³, notamment lorsqu'ils exercent un chantage affectif et des pressions psychologiques sur leur compagne. Mais l'assignation conjugale des femmes, bien que très présente, n'est pas indépassable. Au-delà des résistances des hommes, la participation politique des femmes conduit chacun des membres du couple à se repositionner. Elle entraîne des réglages, des déséquilibres, voire des ruptures qui viennent subvertir les catégories fondatrices de la domination masculine.

Mon mari, lui, partait beaucoup. Certains pourraient penser que c'était embêtant. Au contraire, c'était bien à mon avis. Je pense que dans les couples comme ça, quand la femme a beaucoup d'activités extérieures donc, sort pas mal le soir et rentre tard – les réunions se finissent bien après dix-huit heures, forcément, c'est l'heure où les adjoints sont disponibles. Bon, si le mari, lui, est tout le temps à la maison, je pense que beaucoup d'hommes comme lui en auraient un peu marre. Ils peuvent avoir l'impression, vraiment, qu'il y a une espèce d'inversion des rôles et que c'est l'homme qui est à la maison. Mais on ne peut pas appeler ça comme ça parce que, lui, n'était pas là non plus, donc [...] Mais les enfants étaient plus grands à ce moment-là, quand j'étais maire et donc, lui était deux ou trois jours par semaine à Paris. Il avait sa vie et, moi, j'avais la mienne : on était à peu près à égalité à ce niveau-là. Il n'y avait pas une inversion de rôles et on s'arrangeait pour gérer la situation [...] Je crois que ça a peut-être atténué certaines tensions. Ne serait-ce que parce que de toute façon, même si, quand

82. Pierre Bourdieu, 1990, «La domination masculine», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, p. 2-31.

83. L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), dans la partie intitulée «Le huis-clos conjugal, haut lieu des violences», distingue quatre types de violence : les insultes, menaces et chantage affectif, les pressions psychologiques (action de contrôle, action d'autorité, dénigrement, mépris), les agressions physiques, les viols et autres pratiques sexuelles imposées. (*Population et sociétés*, 2001, Institut national d'études démographiques / INED, n° 364.)

il rentrait, il pouvait avoir envie de rouspéter en disant : « Oui, moi quand je rentre, elle n'est pas là » ; lui, pendant trois jours, il n'était pas là. Donc, il n'a rien à dire, d'un simple point de vue logique⁸⁴.

La participation politique sous-tend une dynamique d'affirmation de soi dans l'espace public qui ne manque pas de se répercuter au sein du couple. Les femmes politiques considèrent ainsi que le conjoint « prend la femme et l'engagement avec ». Elles se présentent comme des actrices dans la société et se disent satisfaites « de voir changer les choses autour d'elles du fait de leurs interventions et de leurs analyses ». En lien avec cette expérience forte, qui les expose tout en leur renvoyant une image positive d'elles-mêmes, elles s'émancipent d'un rapport d'appropriation légalisé dans le mariage et qui se justifie par l'amour⁸⁵. Cela n'exclut pas le souci de l'autre et la construction d'un espace conjugal. Dans cette logique d'autonomie, elles se distancient des rôles sociaux assignés à chaque sexe et se questionnent plus largement sur la place des femmes dans la société.

On note par ailleurs des changements chez certains conjoints qui considèrent que l'activité politique de leur compagne relève des « champs de liberté » de chacun des membres du couple. Ils la reconnaissent, la respectent, la valorisent, avouent en retirer une certaine fierté. L'attention qu'ils portent à « ne pas se marcher dessus » n'est pas une charge à leurs yeux, puisqu'ils en tirent un bilan positif et se déclarent en majorité prêts à reconduire l'expérience. Les évolutions des rôles sexués qui découlent de cette position restent cependant relativement diversifiées sur le plan domestique⁸⁶. Ajoutons qu'en tant que proches familiers, les conjoints sont les témoins privilégiés du peu de place accordée aux femmes en politique et des difficultés de tous ordres auxquelles elles se heurtent. Sensibilisés par cette expérience partagée, ils prennent conscience des discriminations liées au sexe qui, concluent-ils, doivent être combattues. Certains montrent un féminisme diffus qui passe par un soutien actif envers leurs compagnes pour s'appliquer à l'ensemble des femmes.

J'étais peut-être en avance sur mon temps, surtout pour les pieds noirs qui sont un peu latins, un peu machos. Laisser sa femme partir faire de la politique, à l'époque, il y a quelques années en arrière, ce n'était pas évident [...] Maintenant, ça a évolué tout doucement. J'étais déjà un petit peu une bête curieuse parce que j'ai poussé ma femme. Tout s'est fait toujours en plein accord et, l'un et l'autre, on a compensé les manques de l'un et de l'autre [...] C'est les vases communicants,

84. Mairesse et conseillère régionale, PS, enseignante retraitée, 53 ans, 4 enfants (2000).

85. Sonia Dayan-Herzbrun, 1982, « Sentiment amoureux et travail », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXII, janvier-juin, p. 113-130.

86. Le Quentrec et Rieu, *Femmes : engagements publics et vie privée*, p. 68.

quoi ! Mais c'est très différent des familles du même genre. Si je prends l'exemple de ma femme qui a une sœur qui a deux ans de moins et dont le mari a trois ans de plus que moi, et bien, ils ont des vies complètement différentes. Lui, il n'a jamais rien fait à la maison. Il sait tout juste faire deux œufs au plat. Il n'a jamais dû prendre un balai à la main, vous voyez !!! Les enfants, c'est sa femme qui s'en occupait, tout ce qui est scolarité, tout ça... Tous les amis sont à l'ancienne, quoi, les rôles traditionnels. Oui, voilà, les rôles traditionnels. Nous, ça n'a rien à voir ! Au début, il y a un an ou deux, en riant, ils m'ont dit : «tu nous casses le travail⁸⁷».

CONCLUSION

Ces réflexions nous conduisent à revenir sur la notion d'exclusion politique des femmes et à souligner son ambiguïté hors d'une analyse en termes de rapports sociaux de sexe. Contrairement à ce que certains travaux laissent penser, cette exclusion n'est pas l'absence. Si les femmes sont effectivement sous-représentées dans les instances politiques, exécutifs ou partis, elles n'ont pas déserté l'activité politique. L'état des lieux statistique est là pour le rappeler. Elles ne l'ont jamais d'ailleurs désertée tout au long de l'histoire. Elles ont, par exemple, largement investi le mouvement de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale comme elles sont les principales actrices du mouvement féministe. De plus, au sein des instances politiques, toutes n'essaient pas d'imiter les hommes. Mais voir cela suppose de se démarquer des aspects les plus institutionnels de la politique et de ne pas regarder les femmes avec l'étalon de mesure des critères de la participation politique masculine⁸⁸. Voir cela nécessite plus largement d'intégrer la famille dans le champ conceptuel de la science politique. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'auteur de l'exclusion est bien le groupe social des hommes qui veut garder le pouvoir. C'est parce qu'il assigne le groupe social des femmes au domestique qu'il peut faire de la politique. L'autoexclusion des femmes ou leurs fantasmes d'auto-réalisation dans la famille, parfois invoqués⁸⁹, n'effacent en rien cette violence première et ne peut en aucun cas la rendre légitime. Enfin, dans nombre de travaux, l'exclusion politique des femmes apparaît souvent indépassable. Or même en nombre insuffisant, des femmes transgressent

87. Conjoint d'adjointe au maire et conseillère générale, RPR, agriculteur retraité, 67 ans, 3 enfants (2000).

88. Nicky Le Feuvre, 2003, *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*, Toulouse, Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, soutenu à l'Université de Toulouse Le Mirail, le 19 décembre, p. 8.

89. Pionchon et Derville, *Les femmes et la politique*, p. 155.

cette exclusion et sont actives sur le plan politique. Certes, les rapports de domination structurent le champ social. Mais ce constat ne doit pas empêcher de considérer leurs aspects à la fois dynamiques et contradictoires, donc non réifiées⁹⁰. Ainsi, dans *L'Égalité introuvable*⁹¹, la politologue Eléonore Lépinard constate que la parité a été subvertie par rapport à ses objectifs radicaux initiaux, mais elle montre aussi à quel point les militantes pro-paritaires, militantes politiques et féministes, savent inventer des stratégies et ont une capacité d'action et de conceptualisation. On voit comment, même peu nombreuses, elles ont mis en cause les normes de l'inclusion et de l'exclusion politique. La minorité n'est donc pas synonyme d'impuissance. De plus, compte tenu de l'investissement requis en politique, il est peu probable que les femmes se contentent d'une identité construite autour de la seule exclusion. D'une part, leur engagement politique a un sens pour elles, autant que pour les hommes. C'est par le biais de cet engagement qu'elles défendent des valeurs, un héritage, une idéologie, qu'elles portent une vision du monde. D'autre part, pour reprendre les catégories de Claude Dubar, l'exclusion relève d'une identité virtuelle en premier lieu attribuée par les institutions politiques. Elle se distingue de l'identité réelle des femmes politiques qui leur fait dire qu'«elles y trouvent leur compte même si c'est difficile», identité qu'elles s'approprient et qu'elles revendiquent à travers leurs expériences et leurs espoirs d'émancipation et qui suppose la transgression des catégories officielles⁹².

Il est à remarquer également que les recherches utilisent la notion d'assignation domestique des femmes qui semble désormais faire l'objet d'un large consensus. Mais cet usage pose problème lorsqu'il s'éloigne d'une analyse en termes de rapports sociaux de sexe. Dans ce cas, l'assignation domestique devient un donné a-historique au sens où les variations multiples de ses formes au cours de l'histoire sont ignorées. En outre, certaines de ces recherches tendent à occulter la violence matérielle première que représente l'exploitation économique des femmes. Alors que, dans cette exploitation, il y a bien extorsion et contrainte avec leurs effets limitatifs⁹³, pour reprendre les propos de Nicole-Claude Mathieu. De plus, elles oublient que le rapport d'exploitation économique est d'abord exercé par le groupe social des hommes sur le groupe social des femmes avant d'être intériorisé par ces dernières. Cette intériorisation est d'ailleurs relative. L'augmentation constante du taux d'activité professionnelle des femmes montre qu'elles aspirent à ne pas être confinées dans leur foyer. De plus, la notion d'assignation rend difficilement compte de la situation d'élues issues de professions

90. Kergoat, «Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe», p. 41.

91. Lépinard, *L'égalité introuvable*, *op. cit.*

92. Claude Dubar, 1991, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, p. 118.

93. Mathieu, *L'anatomie politique*, p. 55.

(enseignants, professions libérales) qui ont tendance à externaliser une partie du travail domestique. Enfin, dans une recherche ultérieure, nous avons constaté que les femmes n'ont pas le monopole de l'assignation domestique. Nous avons recueilli le témoignage d'un militant syndical⁹⁴ dont la conjointe était médecin et qui, pour élever leurs trois enfants, développait des conduites et des stratégies plutôt caractéristiques des femmes militantes : le souci d'échapper à l'envahissement syndical par l'autolimitation des déplacements et des amplitudes horaires, la volonté d'équilibrer son appartenance à plusieurs mondes sociaux, dont la famille, par le fait d'assumer la charge mentale d'organisation. L'importance des tâches domestiques l'avait conduit à différer sa prise de responsabilité syndicale pendant plusieurs années, pratique propre aux femmes briguant un mandat politique. Ce cas de figure montre que c'est bien l'intensité de la charge domestique qui détermine le militantisme et non le sexe.

Comment penser l'utopie du dépassement de la domination ? Nos données permettent de tracer des ébauches de ce qu'elle pourrait être. Les femmes politiques en sont les premières actrices quand elles tissent entre elles des liens de solidarité et par leurs efforts d'égalité dans un monde politique marqué par la concurrence et l'hégémonie des hommes, quand elles rejettent le primat de la politique sur la sphère familiale et qu'elles renouvellent les formes de l'engagement, quand elles domestiquent le politique et y introduisent des questions jusque-là reléguées dans la sphère privée, quand elles se libèrent de leur dévouement domestique pour s'ouvrir à d'autres mondes et à leur capacité de les transformer. Les hommes prennent leur part de ce dépassement quand, délaissant le modèle de l'homme pourvoyeur principal de ressources, ils privilégient l'indifférenciation des sphères publique et privée, quand ils intègrent l'interchangeabilité⁹⁵ des hommes et des femmes, s'inscrivent dans des relations de service envers leur compagne et critiquent les représentations dominantes de la masculinité. Dans les tensions et les affrontements avec les déterminations sociales, ces femmes et ces hommes expérimentent leur potentialité à se constituer comme sujets. Ils inventent des passages entre public et privé et, ce faisant, montrent que des alliances, des convergences sont possibles entre groupes de sexe. Par ces transgressions des normes sexuées, ils montrent aussi les voies d'une démocratisation⁹⁶ concomitante du politique et du domestique. Ces bouts et ces moments de changement sont peut-être des promesses de dépassement de la domination.

94. Yannick Le Quentrec, 2008 [à paraître], « Militants et hommes de militantes. Contrastes et variations de genre », *Revue française de science politique*.

95. Le Feuvre, *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*, p. 8.

96. Anne Phillips, 2000, « Espaces publics, vies privées », dans *Genre et politique, Débats et perspectives*, sous la dir. de Véronique Motier, Lea Sgier et Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », p. 405.